

## Compte-rendu du CTA du 27/02/15

### Déclaration de Sud Education (voir PJ)

Concernant le problème de la laïcité, le Recteur répond qu'il y a des espaces de discussions et d'écoute peut être plus important dans notre académie que dans d'autres.

Pour ce qui est des moyens alloués à l'académie, le Recteur explique qu'il s'agit de proposer une meilleure répartition des moyens qui restent effectivement constants. (Cf Annexe à la Loi de Refondation)

### 1- Carte des écoles REP

Après les groupes de travail, voici la proposition de classement des écoles :

#### ALLIER

REP Collège MC Weyer - CUSSET  
EE Les Darcins - CUSSET  
EE Liandon - CUSSET  
EE L, Aubrac - CUSSET  
EM J, Zay - CUSSET  
EM Les Darcins - CUSSET

---

REP Collège A, Boutry - LURCY LEVIS  
EP COUZON  
EP LE VEURDRE  
EP LURCY LEVIS  
EP ST PLAISIR  
EP VALIGNY

---

REP Collège E Guillaumin - MOULINS  
EE Les Champins - MOULINS  
EE Rives d'Allier - MOULINS  
EE J Prévert - YZEURE  
EM Arc en Ciel - MOULINS  
EM La Comète - MOULINS  
EM Les Mimosas - MOULINS  
EM J Prévert - YZEURE

---

REP Collège J Ferry - VICHY  
EE P, Bert - VICHY  
EE P, Coulon - VICHY  
EE Sévigné Lafaye - VICHY  
EM Alsace - VICHY  
EM P, Coulon - VICHY  
EM Sévigné - VICHY

#### PUY-DE-DÔME

## PUY-DE-DÔME

REP Collège De Durolle  
LA MONNERIE LE MONTEL  
EE CELLES SUR DUROLLE  
EE J, Ferry - CHABRELOCHE  
EE Le Chambon - LA MONNERIE LE MONTEL  
EE St REMY SUR DUROLLE

---

REP Collège Audembron - THIERS

EE E, Zola - THIERS  
EE G, sand - THIERS  
EE La Vidalie - THIERS  
EE Le Moutier - THIERS  
EE Turelet - THIERS  
EM E, Zola - THIERS  
EM Le Moutier - THIERS

### Ecoles REP+ - Allier

Sud Education pose le cas de l'école élémentaire A. Briand de Montluçon qui n'est pas classée en éducation prioritaire, alors que l'école maternelle, dont sont issus les élèves de cette école, fait partie de ce réseau,

Le DASEN de l'Allier dit qu'il est favorable au rattachement de l'école au REP du collège J Verne.

Le Recteur souhaite ajouter l'école A. Briand aux écoles en REP+ (sous réserve de la décision du ministère puisque c'est lui qui donne accord pour les REP +),

### Ecoles REP - Allier

Le DASEN de l'Allier dit que les zones rurales ont été préservées (Lurcy-Levis en REP).

Le Recteur précise que, même si trois collèges ruraux sortent du dispositif, les moyens seront maintenus en 2015-2017 grâce aux conventions avec les établissements,

### Ecoles REP - Puy-De-Dôme

Collège de la Durolle de la Monnerie-Le Montel et collège A Audembron de Thiers classés en REP sans problème,

Sud Education dénonce l'insuffisance des moyens pour l'ensemble du département.

La DASEN dit que les écoles dont il a été question au GT (Victor Duruy - Clermont, Aubrac - Cournon et Olliergues), feront l'objet de son attention à la rentrée par le biais de différents dispositifs: plus de maîtres que de classes, dispositifs d'accompagnement, formation continue locale...

## 2- Contractualisation tripartite

► Ce sujet était à l'ordre du jour du précédent CTA mais le Recteur souhaitait poursuivre la discussion sur ces contrats entre éducation nationale, collectivités territoriales et établissements.

La région Rhône Alpes (académies de Lyon et de Grenoble) est actuellement engagée dans ce processus de contractualisation tripartite qui va aussi concerner notre académie.

Le Recteur explique que le travail d'élaboration se fait au niveau des départements avec les conseils généraux et les DSDEN, mais aussi entre le conseil régional et le rectorat.

Haute-Loire: le conseil général veut une convention qui permette la prise en charge des élèves en vue d'améliorer les voies d'apprentissage. Il y a déjà eu des groupes de travail avec les EPLE et les services du Conseil Général). Les chefs d'établissements recevront les propositions en avril 2015 et les premiers contrats tripartites seront signés fin 2015.

Puy-De-Dôme: même calendrier. Il y aura des discussions avec les lycées et ensuite avec les collèges. Les axes prioritaires sont à définir.

Allier : le Conseil Général est favorable , mais la suite dépendra des résultats aux élections départementales de fin mars.

Cantal: Le Conseil Général est aussi favorable à la contractualisation. Les premiers contrats seraient signés dans les collèges en fin d'année scolaire.

Sud Education, FO et la FSU ont dénoncé de différentes manières ce processus de contractualisation qui ouvre la porte aux collectivités dans le domaine pédagogique puisqu'elles interviendront directement dans le contenu du contrat. Le conventionnement ne devrait concerner que le domaine fonctionnel des établissements : locaux et restauration. A aucun moment l'administration n'a répondu à nos questions concernant l'intérêt de ces contractualisations. Nous avons insisté sur le fait que déjà nous ne comprenions pas pourquoi il y aurait « contrat » entre un établissement et son administration de tutelle et que nous étions d'autant plus inquiet quand on rajoute à cela le conseil général ou la région.

Le Recteur répond ce sont les établissements seront entièrement libres de signer, ou pas, des conventions. Visiblement la rectrice ne se satisfait pas du soutien de la seule UNSA, elle a beaucoup mis les DASEN à contribution dans ce débat.

Elle a fini par accepter que l'information soit portée à la connaissance des syndicats (CTSD) au fur et à mesure des avancées, et que les informations et la présentation sur ce sujet figurent dans le PV du CTA.

### **3- Questions diverses**

Avis sur l'expérimentation de l'évaluation sans note dans certains établissements de l'académie.

Voté à l'unanimité contre le fait que les personnels soient obligés de souscrire sous prétexte de choix du chef d'établissement

Avis sur les conditions d'obtention des congés de formation

Voté à l'unanimité contre le fait que l'administration porte un avis sur le choix des formations.